

# Flash FFAM N° 119 1er novembre 2012

Secrétariat - Rouffiac, 48000 Saint-BAUZILE (Lozère)

☎ : 09 64 198 310 - ✉ : [ffam@moulinsdefrance.org](mailto:ffam@moulinsdefrance.org) 🌐 : [www.moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org)

Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM créez un lien dynamique vers le site de la FFAM [www.moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org) sur le site de votre association  
Flashs précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM <[moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org)> (bouton 4 de la page d'accueil Publications)

## Nouvelles de la FFAM

*prochain CA le 1er décembre, prochain bureau le 19 janvier 2013*

### INFOS SPECIALES... INFOS SPECIALES... INFOS SPECIALES... INFOS SPECIALES

- Après la pétition, puis le colloque de Cholet en novembre 2010,
  - Après le recours en Conseil d'État contre la circulaire du 25 janvier 2010,
  - Après la mission PARCE initiée par l'entretien du 31 août 2010 des représentants de la FFAM avec le directeur-adjoint du cabinet de la ministre de l'Environnement,
  - Après cette mission, dont les conclusions ne sont toujours pas rendues publiques,
  - Après le recours au TA contre les classements au L 214-17 du bassin Loire-Bretagne,
  - Après, enfin, les très nombreuses autres actions même moins emblématiques, dont de nombreux entretiens avec diverses instances qui ont à connaître du problème des milieux aquatiques aux plus hauts niveaux, la FFAM vient d'obtenir un rendez-vous avec la conseillère "Biodiversité" de la nouvelle ministre de l'Environnement, aux fins de préparer une "table ronde" concernant nos ouvrages hydrauliques.
- Certaines "récupérations" de ces actions ont eu lieu, ici ou là, à des fins de propagande partisane ; tout en le regrettant, car la dispersion des efforts n'est jamais efficace, cela nous conforte dans la justesse de leur légitimité.

Le compte-rendu de ce rendez-vous prochain sera communiqué ainsi que ses suites prévisibles.

Les arrêtés de classement représentent une mort programmée des ouvrages hydrauliques situés sur les cours d'eau concernés. Un projet de circulaire d'application de ces classements, à l'usage des services départementaux de Police de l'eau, a donné lieu à une réunion au ministère le 17 septembre à laquelle la FFAM était présente. Bien qu'il proteste de vouloir supprimer les seuils de moulins, ce projet a bien cet objectif en point de mire, compte tenu des contraintes aussi bien financières qu'administratives que très peu de propriétaires pourront assumer ; ce d'autant plus que le personnel administratif en charge de l'instruction des dossiers est trop peu nombreux et mal formé, comme l'avait reconnu le directeur-adjoint du cabinet de la ministre lors du RV du 30 août 2011.

Les recours ne peuvent se faire qu'avec des éléments précis basés sur les actes administratifs et non avec les éléments de bon sens que nous développons depuis plusieurs années. Ces éléments peuvent avoir trait par exemple, au potentiel hydroélectrique, aux espèces - amphihalines ou holobiotiques - mentionnées, à la qualité des "réservoirs biologiques", ainsi qu'à la façon de procéder des services de l'État pour toutes ces définitions. Nous collationnons toutes les informations sur tous les bassins pour les transmettre à l'avocat chargé de ces recours.

### Fonds d'interventions : Payez moins d'impôts en sauvant nos moulins !

*Un recours au tribunal administratif, fait par un avocat, revient de 3 500 à 5 000 €. Compte tenu des besoins actuels, il est nécessaire que la solidarité continue de mobiliser des fonds importants. La FFAM remercie les nombreux particuliers et toutes les associations qui ont déjà fait un versement permettant que les premiers recours puissent être déposés. [www.moulinsdefrance.org/doc/Fonds.pdf](http://www.moulinsdefrance.org/doc/Fonds.pdf) Vous recevrez un reçu qui vous servira d'attestation de déductibilité du don (selon loi de finances en vigueur). [tresorier@moulinsdefrance.org](mailto:tresorier@moulinsdefrance.org)*

L'agence de l'eau Loire-Bretagne organise une consultation du public du 1er novembre 2012 au 30 avril 2013 sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques. Vous devrez répondre en ligne sur le site [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr) Vous pouvez déjà visiter ce site et lire la procédure pour évaluer la qualité de l'eau [www.prenons-soin-de-leau.fr/cms/render/live/fr/sites/prenonssoindeleau/accueil/sinformer/la-qualite-des-eaux.html](http://www.prenons-soin-de-leau.fr/cms/render/live/fr/sites/prenonssoindeleau/accueil/sinformer/la-qualite-des-eaux.html). En bas de cette page, vous pouvez consulter de la doc en pdf. Sur le site "OSUR", base de données de la qualité de l'eau de votre cours d'eau dans le bassin Loire-Bretagne [www.eau-loire-bretagne.fr/informations\\_et\\_donnees/donnees\\_brutes/osur\\_web](http://www.eau-loire-bretagne.fr/informations_et_donnees/donnees_brutes/osur_web) vous pouvez vérifier la qualité de l'eau correspondant au dernier classement des cours d'eau. Par exemple pour la liste 1, qualité de l'eau en très bon état, et / ou en réservoir biologique <http://osur.eau-loire-bretagne.fr/exportosur/Accueil>.

## Flash FFAM N° 119 – 1er novembre 2012

**Le Salon des Maires et des Collectivités territoriales** aura lieu les 20, 21 et 22 novembre 2012 au Parc des Expositions Porte de Versailles à Paris. Venez nous rencontrer et soutenir les actions de la FFAM ! Hall 2.1 stand 66, Allée G. **BADGE d'accès gratuit à télécharger** Pensez à inviter vos élus, ce stand est aussi le vôtre ! L'Onema et les Agences de l'eau y partageront, pour la troisième année consécutive, un stand commun. "Temps forts ONEMA" : la présentation des 10e programmes des agences de l'eau, La consultation du public sur les enjeux de l'eau en lien avec le 4e volet de la campagne nationale "Changeons de point de vue sur l'eau !" qui valorise des actions engagées par les élus pour associer le public à la gestion de l'eau. L'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement, outil d'aide à la gestion des services pour les élus. **Mercredi 21 de 16h15 à 18 h, Salle 22 Hall 2.2 : elles organisent avec le ministère en charge du développement durable une table ronde "Elus locaux, comment agir sur votre territoire pour l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques ?" Participation de Daniel Marcovitch, Venez nombreux.....**

### [Insertion dans le Journal des Maires](#) - [Message FFAM](#)

**Les prochaines Rencontres de l'eau en Loire-Bretagne.** Le comité de bassin organise dans chaque sous-bassin un forum de l'eau sur les questions importantes auxquelles le prochain Sdage devra répondre. Les forums sont ouverts à tous. [Invitation selon secteur géographique.](#) Les échanges seront versés comme contribution à la consultation publique sur les «Questions importantes» 1er novembre 2012 - 30 avril 2013. [Inscription en ligne.](#)

**Le congrès 2013** aura lieu à Etampes (91) les 26, 27 et 28 avril 2013, organisé par l'association de sauvegarde des moulins en Essonne. Réservez vos dates ! Visites, ateliers, AG... Les inscriptions seront ouvertes début janvier.

**[Revue Moulins de France](#) TARIFS 2013 : pour un "adhérent FFAM" 17,50 € l'abonnement correspondant à l'année civile, montant à ajouter au montant de l'appel de cotisation à l'association pour règlement jumelé et reversement périodique à la FFAM avec listes (pour mémoire 27 € l'abonnement 2013 pour un non-adhérent, n° à l'unité 8 € hors port (11 € port inclus). Nous sommes reconnaissants tant aux associations qu'aux individuels de mettre en place le processus de virement dans la mesure du possible..... voir RIB sur formulaires.**

**Edition 2012 du concours « Nos moulins ont de l'avenir ».** 17 dossiers reçus, dont 13 satisfaisant aux exigences du règlement du concours à examiner par le jury réuni à Paris le 16 octobre sous la présidence de Jean-Marie Vincent, vice-président de Maisons Paysannes de France, et composé de 2 représentants de la FFAM, 2 représentants de la Fondation du Patrimoine et 2 de la FDMF. Ont été primés le moulin à eau à roue horizontale de Pivert à Coubeyrac (33), propriété de M. et Mme Bouillon, établi sur la Durèze affluent de la Dordogne, qui moule de nouveau le blé cultivé pour la consommation familiale sur quelques dizaines d'ares, après un travail de rénovation de dix ans, et [le moulin à vent de la Garenne à Pannecé \(44\)](#), Moulin-tour en pierre du XVIIe siècle à ailes Berton propriété de la commune, rénové depuis 2009 et animé par une association présidée par Alain David, il a retrouvé sa vocation de meunerie arrêtée en 1965 et produit à nouveau de la farine. La FFAM adresse ses félicitations à tous les candidats et tout spécialement aux 2 lauréats. La remise des prix d'un montant de 5 000 € chacun, financés par la Fondation du Patrimoine aura lieu à Paris, lors d'une manifestation commune organisée par la Fondation dans le cadre du Salon des Maires, au Parc des Expositions de la Porte de Versailles le **mercredi 21 novembre à 12h15, stand 53, allée G Hall 2.1.**

**Le Salon international du Patrimoine culturel** aura lieu du 8 au 11 novembre 2012 au Carrousel du Louvre à Paris, sur le thème « Le patrimoine éco-responsable ». La FFAM y tiendra un stand comme chaque année. Stand C14 salle Gabriel, **venez nous y rencontrer !** Sur le portail du site du Salon du Patrimoine [www.patrimoineculturel.com/](http://www.patrimoineculturel.com/) vous trouverez en bas à gauche un bouton « Badge Pro » (ou [clic ici](#)). Pour entrer, insérez le «code promo» FFAM et renseignez ce qui vous est demandé (Société = FFAM, Si aucune activité prédéfinie ne correspond à votre situation choisissez "autres" puis précisez "Propriétaire de moulin", catégorie négociée spécialement pour les adhérents FFAM). Cochez au moins une des raisons de votre venue au Salon. Validez puis imprimez et suivez les instructions. Code unique FFAM : < PAT12FFAM > {société FFAM}.

**Ne manquez pas la conférence "Patrimoine responsable, patrimoine menacé ?" proposée par l'ensemble du G8 Patrimoine, qui se tiendra le jeudi 8 novembre à 14h30 !** Les associations nationales de sauvegarde du patrimoine bâti et paysager, reconnues d'utilité publique, exposeront leurs positions et propositions pour la défense et la promotion du patrimoine dans le contexte nouveau du patrimoine éco-responsable.

**[Les Journées des Moulins auront lieu les 15 et 16 juin 2013](#)** en partenariat avec les Journées du Patrimoine de Pays avec le soutien de nombreuses organisations nationales du patrimoine, sur le thème du **Patrimoine rond**, très « présent » dans nos moulins..., la roue et la meule, le rouet et la lanterne, etc mais aussi les galettes et les pains ronds, les rondes... La FFAM envisage d'intégrer dans la manifestation le vendredi 14 pour les scolaires, pensez à informer dès maintenant les établissements scolaires de votre secteur. **Inscriptions à compter de courant janvier jusqu'à fin mars, contact [André Lacour](mailto:André.Lacour@journedesmoulins@moulinsdefrance.org) [journedesmoulins@moulinsdefrance.org](mailto:journedesmoulins@moulinsdefrance.org)**

## Flash FFAM N° 119 – 1er novembre 2012

**Le Moulin du mois**, en page portail du site web de la FFAM (+ lien vers son site sur bouton « Coup de cœur »). En novembre, le moulin d'Eschviller à Volmunster (57) <http://www.moulindeschviller.fr/>

**Route des Moulins** Particulier ou association locale, votre moulin mérite d'être présenté sur la Route des Moulins. Nous faire parvenir par mail 10 à 20 lignes de texte + 1 ou 2 photos, un lien sera établi vers votre site web, en réciprocité il vous sera demandé d'établir un lien vers le site de la FFAM [www.moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org)

"Je collecte pour vous tous les documents permettant d'apporter la preuve que vous êtes en droit d'exploiter la force hydraulique résultant du fondé en titre de votre prise d'eau" Cabinet généalogique Isabelle Malfant-Masson, 13 cours Victor Hugo 43000 Le Puy-en-Velay [Courriel](mailto:Courriel) Tél 04 71 02 61 17, compétence nationale. [Site](http://Site)

**Moulins de la vallée de l'Arz menacés**, pétition à l'attention de: Président du Grand Bassin de l'Oust et Directeur Départemental du Territoire et de la Mer [www.avaaz.org/fr/petition/Moulins\\_la\\_vallee\\_de\\_lArz\\_menaces](http://www.avaaz.org/fr/petition/Moulins_la_vallee_de_lArz_menaces)

**MillWatts - SCIC - Accélérateur de projets de petite hydro** voir [flash 116](#).

à lire absolument... [www.moulinsdefrance.org/fiches/lectures.swf](http://www.moulinsdefrance.org/fiches/lectures.swf) (actualisation permanente)

### LECTURES

retrouvez-les sur [www.moulinsdefrance.org/ffam/newpublication.html](http://www.moulinsdefrance.org/ffam/newpublication.html)

**[Les moulins de l'arrondissement de Dunkerque, Tome 6, Cantons Bailleul et Merville, par Jean Bruggeman](#)**

Ces cantons regroupent 15 communes, qui vont pratiquement être toutes rasées lors de la première guerre mondiale, particulièrement en avril 1918 quelques mois seulement avant l'armistice. Les 16 moulins qui subsistaient ont tous été détruits. Seul le moulin à eau (et à vapeur) de Merville fut reconstruit après les hostilités. Sur les 110 moulins environ qui ont existé dans ces cantons, la grande majorité était déjà disparue. Bel ouvrage de 350 pages, plus de 230 illustrations, en noir et couleur, cartes et plans. Impression noire et quadrichromie, sur papier semi-mat. Broché cousu au fil de lin. Couverture cartonnée. Prix [souscription](#) 67€, 75€ après le 1er/12/2012. Tirage limité à 200 ex. Parution début décembre. A commander à ARAM Nord-Pas de Calais Rue Albert Samain. 59650 Villeneuve d'Ascq avec votre règlement libellé à l'ordre de l'ARAM N-PdeC. Tél 03.20.05.49.34 Mail [jeanbruggeman@nordnet.fr](mailto:jeanbruggeman@nordnet.fr) Frais d'envoi par la poste 9,50€ (France métropolitaine), Europe 20€ (Autres consulter l'ARAM). <http://asso.nordnet.fr/aramnord/> voir [Flash 118](#)

**[Patrimoine industriel du Calvados, Caen et son arrondissement](#)**, Inventaire du patrimoine, Région Basse-Normandie, par Stéphanie Dupont, Ed Lieux-Dits, Collection Images du patrimoine. Parution 21 novembre 2012, 112 p, 268 ill, Format 24,3x29,7. Prix [souscription](#) 17€ (port offert), 22€ après le 22/11. Tél : 04 72 00 94 20.

**[Les moulins du Cambrésis Tome 1 \(Communes de A à G\)](#)** par Gérard VINCENT, préface Jean Bruggeman, octobre 2012. En 2005, l'association "Cambrésis Terre d'Histoire" (Nord) a proposé une mémorable exposition sur "[les moulins du Cambrésis](#)" au moulin de Neuville Saint-Rémy (59). Grâce à feu Monsieur Gérard VINCENT, vice-président de l'association et cartophile de renom, les amateurs d'histoire locale ont pu découvrir une quantité importante de documents iconographiques présentant des moulins à vent et des moulins à eau de cet arrondissement... Les moulins toujours visibles de nos jours, mais aussi tous les autres ayant disparu. Pour honorer sa mémoire, l'association a eu à cœur de publier son album des moulins et à le compléter en éditant une notice par commune, afin qu'un maximum de moulins du Cambrésis soit recensé. Si l'inventaire ne prétend pas à l'exhaustivité, il constituera néanmoins pour les amateurs une source très précieuse de renseignements. Edition limitée à 300 exemplaires, 150 pages, planches et photographies en couleurs, Tarif 28€ + port 4€, Association "[Cambrésis Terre d'Histoire](#)" 727 rue Haute 59258 Les Rues des Vignes, Tél 03.27.78.59.38 (après 19h) ;

**[Saint-Chély-d'Aubrac au fil du temps...](#)** (Aveyron) de Louis et Janine Soonckindt, Pierre Pradel. Préface de Jean Delmas, Conservateur général honoraire du Patrimoine. Edité en collaboration avec les Associations Sauvegarde du Rouergue et Les Amis du Moulin de Terral. L'étude se termine par l'historique et la restauration aux XXe et XXIe siècles du Pont des Pèlerins, la maison de La Tour, le moulin du Fabras, le monument Talon et la Tour de Bonnefon. 140 pages environ (format 21x29,7), nombreuses illustrations et plans inédits. Papier satiné 135g. Reliure dos carré. Parution automne 2012. Tirage limité. Prix souscription : 29,50 € franco de port. 34,50 € après le 31 octobre, Chèque à l'ordre de « Amis du Moulin de Terral » à adresser à Louis Soonckindt, BP 7222, 34086 Montpellier cedex4.

**[Le four à pain, Origine et évolution](#)**, de Giuseppe Garramone, Ed Mélibée, Toulouse. L'auteur réaffirme le caractère essentiel de cet objet, sans lequel l'homme n'aurait pu connaître sa nourriture la plus essentielle : le pain. Ouvrage documentaire unique en son genre, retraçant l'histoire du four à pain ; à recommander aux professionnels de la boulangerie, ainsi qu'aux amateurs de belles cuissons. ISBN 978-2-36252-129-4. Format 15x21, 240 pages, prix 18,90 € hors port. [communication@editions-melibee.com](mailto:communication@editions-melibee.com) Pour toute demande d'entretien ou de rendez-vous, vous pouvez contacter l'auteur au : 00 32 64 28 41 54 ou par mail : [garramone.g@skynet.be](mailto:garramone.g@skynet.be).

## Flash FFAM N° 119 – 1er novembre 2012

UN FILM RÉALISÉ PAR L'ONEMA POUR DÉCOUVRIR LA POLITIQUE PUBLIQUE DE L'EAU EN FRANCE...

### MANIFESTATIONS

retrouvez-les sur [www.moulinsdefrance.org/ffam/manifestations.html](http://www.moulinsdefrance.org/ffam/manifestations.html)

**Du carillon à l'automobile, les Bollée** du 31/3 au 31/12/2012, musée Auto-Moto-Vélo La Manu à Châtelleraut (86), Samedi 17 novembre à 16 heures, conférence « Les Bollée : béliers hydrauliques et éoliennes, recherches sur l'énergie ». A l'occasion de la sortie de son livre [« Il était une fois les Bollée »](#), Gérard Bollée présente les recherches dans le domaine de l'énergie menées par sa famille (fin XIXe siècle-début XXe). Entrée libre. [musees.chatelleraut@alienor.org](mailto:musees.chatelleraut@alienor.org)  
**Les moulins flottants sur la Seine**, Conférence de Jacques Reynaud, 31 janvier 2013 à 14h30, salle polyvalente à Saint-Martin-La-Garenne (78), Université du Mantois Camille Corot.

**A reculons dans le Gardon ! Vareilles au fil de l'eau** - Exposition du 15 septembre au 22 décembre 2012 (interruption du 20 novembre au 8 décembre), à Ambérieu-en-Bugey (Ain), médiathèque "la Grenette", 10 rue Amédée Bonnet. Moulins, usines, légendes : plongez dans l'histoire et la vie de ce quartier d'Ambérieu... Cette exposition accorde une part importante aux moulins et usines textiles de la vallée du Gardon.

**Visites hydrauliques dans le Doubs**, départ 30 km au sud de Montbéliard (25), samedi 10 novembre 2012. Visite d'une petite installation, d'une centrale EDF de 10,4MW à Liebvillers, et du Moulin de Fuesse à Indevillers [www.moulindefuesse.info](http://www.moulindefuesse.info), pour terminer visite d'un petit musée « d'antiquités électrotechniques » au Noirmont (Suisse). Contact Fabrice Bouveret, ADERA Le Moulin 70120 Gourgeon Tél. 03 84 92 15 29 [fb.adera@orange.fr](mailto:fb.adera@orange.fr)  
**"Les eaux utiles en Trièves"** exposition à Mens (38) jusqu'au 30 novembre 2013. voir [Flash 115](#)

### EDITIONS FFAM

Rappel: Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires identiques), avec délivrance de facture. Tarifs sur demande [ffam@moulinsdefrance.org](mailto:ffam@moulinsdefrance.org), Brefs descriptifs sur [www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf](http://www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf). Commandes à adresser, accompagnées de l'avis de virement bancaire (RIB sur [Bon de commande](#)) Les ouvrages cités non édités par la FFAM sont à commander en librairie.

### BULLETINS DES ASSOCIATIONS REÇUS PAR LA FFAM

**Flash Lozère**, bulletin de l'Association lozérienne des Amis des moulins, n°17 octobre 2012 Edito du Président André Garrigues. Le Salon du Patrimoine. Le Salon des Maires. Communiqué de presse (recours FFAM contre les arrêtés de classement des cours d'eau Loire-Bretagne). Le Bramont. Séverac-le-Château. Les Calquières. Le musée de la Filature des Calquières à Langogne. Le Pont Pessil à Marvejols par Gilbert Pasquet. Bulletin d'adhésion. Fiche anthropométrique des moulins.

**La vie des moulins du Quercy n° 58, septembre 2012 numéro spécial « 30 ans de sauvegarde des Moulins du Quercy »**, Editorial du président Jacques Chavanon, et Bertrand Puel. Le mot de Colette Roudergues. La parole à la Présidente de la FFAM. Vie associative. Historique des moulins. Nos moulins se réveillent. Patrimoine du Quercy. Fiches et documentation technique. La loi sur l'eau, le SAGE Célé. Actions et animations vers le public. Tourisme, Moulins de France et d'ailleurs. La FFAM. TIM'S. Partenariats.

**Lettre d'information n°35** - octobre 2012, les news de l'association des Amis du Moulin de la Mousquère (65).

**L'Avis de nos moulins, Journal d'Information des Amis des Moulins Marnais, n°19, octobre 2012**. Numéro spécial Congrès FFAM Reims 2012, Amis des moulins marnais. Le mot du Président par Gilbert Bardoneschi. La vie de l'association, AG Congrès FFAM. Album photos. Dates à retenir. Petite annonce.

**Les Echos des Moulins de l'Isère. Bulletin des Amis des moulins de l'Isère n°16, octobre 2012** La renaissance du moulin (moulin de la Mousquère 65). Le mot du président Patrick Vignon. Liste des adhérents. Le moulin Coquaz à Revel Tourdan. Journée des moulins à Hières-sur-Amby, le 17 juin 2012. Voyage dans le Jura, août 2012. Les alternateurs.

**Le Lien des Amis des Moulins de Lot-et-Garonne, n° 27, octobre 2012** Notre association a perdu son Président, elle a perdu un ami. Pierre Borios s'est éteint après un long et courageux combat. Editorial des vice-présidents J.-L. Milon et Y. Cerny. Activités récentes. La manœuvre des vannes des moulins par M. Pierre. Les animations au moulin par H. Laurent. Invitation à l'Assemblée Générale du 10 novembre à Grateloup.

**La Carte de France des Moulins**. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur [www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf](http://www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf) ou [www.moulinsdefrance.org/reseau/liens.html](http://www.moulinsdefrance.org/reseau/liens.html)  
Vérifiez vos coordonnées, pensez à nous signaler tout changement, oubli ou erreur éventuels, merci.

Statuts et Règlement intérieur de la FFAM en ligne sur [www.moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org) page 3 du portail, boutons en bas à droite.

Le contrat d'assurance RC est en ligne [www.moulinsdefrance.org/Encours/contrat\\_assurances.pdf](http://www.moulinsdefrance.org/Encours/contrat_assurances.pdf)

Pour commander des n° anciens (cf sommaires) de la revue Moulins de France [www.moulinsdefrance.org/ffam/mdf.html](http://www.moulinsdefrance.org/ffam/mdf.html)

DANS CE FLASH TOUS LES MOTS OU GROUPES DE MOTS SOULIGNES BLEU OUVERTENT UN SITE OU UN DOCUMENT